

Rencontre du comité de programme de premier cycle en sociologie

Le 21 avril 2017 à 12 :00 heures

Procès-verbal de la rencontre

Étaient présents.es : Leïla Celis, Guillaume Dufour, Paul Eid, Simon Paquette, Chiara Piazzesi, Éric Pineault, François Tanguay, Astrid Tirel, Chantal Vézina et Gabriel Vigneault.

Par Skype : Frédéric Parent

Observateur : Serge Leroux

1. Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Désignation d'un.e président.e pour les tours de parole
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2017
4. Informations
5. Résolution sur le projet de modification majeure du programme de baccalauréat en sociologie
6. Résolution sur l'inclusion de la concentration en Études autochtones dans le programme de baccalauréat en sociologie
7. Propositions de cours de la partie étudiante pour la commande de cours 2018-2019
8. Divers

**Adoption proposée par Leïla Celis, secondé par Guillaume Dufour
Adopté à l'unanimité**

2. Désignation d'un.e président.e pour les tours de parole

Guillaume Dufour est désigné.

3. Adoption du procès-verbal du 10 mars 2017

**Adoption proposée par François Tanguay, secondé par Paul Eid
Adopté à l'unanimité**

4. Informations

Chiara Piazzesi nous informe du demande qu'elle a reçu des enseignantes des cours d'atelier de méthodologie qui auraient voulu que la charge d'enseignement passe de 0,50 pour un co-enseignement de ce cours comme c'est le cas présentement à un 0,75 ce qui aurait équivalu à 1 1/2 tâche par cours-atelier plutôt qu'à 1 tâche. Chiara a refusé cette demande, qui est arrivée en week-end par le truchement des fiches descriptives pour la réforme, la jugeant non équitable envers les autres professeurs.es qui donnent des cours en co-enseignement et non pertinente dans le cadre de la réforme. Elle est d'avis que ce sujet devra être discuté dans un autre cadre.

Paul Eid est en accord avec la décision de refuser cette demande et souligne qu'on devrait toutefois mener ce combat, mais à un autre niveau (syndical, enveloppe de charges, etc.).

Serge Leroux souligne que les charges d'enseignements dépendent du nombre d'inscriptions et que comme on le sait, celles-ci sont en baisse.

Leila Celis est aussi d'accord avec la décision prise par Chiara Piazzesi et estime comme abusive cette demande pour un cours où les groupes sont bloqués à 25 étudiants.es. Elle estime que dans la nouvelle étude et/ou combat qui sera mené au sujet des charges d'enseignement, il faudrait considérer le nombre d'étudiants.es par groupe pour que ce soit équitable pour tous les professeurs.es.

François Tanguay souligne qu'engager des auxiliaires d'enseignement pourrait aider à réduire la charge de travail pour les co-enseignants.es sans ajouter une tâche.

Leila Celis souligne que pour avoir des auxiliaires d'enseignement, il faut un minimum de 30 étudiants.es par groupe.

Tous les membres s'entendent sur le fait que la discussion devra avoir lieu à un autre niveau que le COP.

5. Résolution sur le *Projet de modification majeure du programme de baccalauréat en sociologie*

Proposition de résolution pour l'adoption du *Projet de modification majeure des programmes de majeure et de baccalauréat en sociologie*

ATTENDU l'évaluation du programme de baccalauréat en sociologie,

ATTENDU le processus de discussion aux Comités de programme, aux Assemblées départementales et Conseils académiques du département depuis 2014,

ATTENDU la présentation du document de modification du programme de baccalauréat en sociologie et sa qualité,

ATTENDU que la modification du programme de baccalauréat en sociologie a des incidences sur la majeure en sociologie;

Il est proposé par la Direction de l'unité de programme de premier cycle en sociologie que le *Projet de modification majeure des programmes de majeure et de baccalauréat en sociologie* soit adopté par le Comité de programme.

Proposition adoptée à l'unanimité

Paul Eid est ému que ce projet ait été mené à terme et remercie Chiara pour tout le travail accompli.

Leila Celis souligne l'excellent travail accompli et l'intérêt historique du document déposé. Elle croit qu'il pourrait être intéressant d'en mettre des extraits sur notre site Internet.

Éric Pineault félicite aussi Chiara Piazzesi pour son travail et la remercie de l'ouverture dont elle a fait preuve pour rallier tout le monde derrière cette importante réforme.

Chiara remercie le COP et Pierre Doray qui a entamé le processus.

Gabriel Vigneault remercie aussi Pierre Doray.

6. **Résolution sur l'inclusion de la concentration en Études autochtones dans le programme de baccalauréat en sociologie**

Proposition de résolution pour l'inclusion de la concentration en Études autochtones:

ATTENDU la modification majeure du programme de baccalauréat et majeure en sociologie,

ATTENDU la création par les Facultés de sciences humaines et de science politique et droit de la concentration en Études autochtones,

Il est proposé par la Direction de l'unité de programme de premier cycle en sociologie d'inclure la concentration en Études autochtones parmi les concentrations offertes aux étudiant.e.s de premier cycle en sociologie.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. **Proposition de cours de la partie étudiante pour la commande de cours 2018-2019**

Simon Paquette nous fait part des suggestions des étudiants.es :

Cours semi-obligatoires (selon les exigences de l'ancien bac pour les ancien.ne.s étudiant.e.s, mais ne sont plus des semi-obligatoires):

- Sociologie de la culture
- Classes, stratification et inégalités sociales
- Sociologie et postmodernisme (auparavant Théories de la postmodernité)
- Débats contemporains en théorie sociologique (auparavant Théories sociologiques contemporaines)
- Sociologie des rapports sociaux de sexe: une introduction au féminisme matérialiste (auparavant Femmes, féminismes et rapports sociaux de sexe: analyse sociologique)

Cours optionnels (au moins un par bloc):

- a) Sociologie queer et/ou b) perspectives féministes intersectionnelles
- a) Sociologie de la famille ou b) sociologie de la santé
- a) Théories postcoloniales et dialogues théoriques avec les suds, b) Sociologie des rapports Nord-Sud, c) Luites autochtones dans les Amériques ou d) Sociétés autochtones du Canada et du Québec

- a) Repenser les problèmes sociaux, b) Mouvements sociaux ou c) Déviances et contrôle social
- a) Économie sociale et nouvelles solidarités, b) Économie politique du capitalisme avancé ou c) sociologie du travail
- a) Sociologie historique, b) Anthropologie et sociétés, c) Sociétés archaïques et traditionnelles ou d) Urbanité et société

Cours optionnels - demandes spéciales:

- Sociologie animale ou spécisme/antispécisme
- Femme(s) sociologue(s) (une femme ou plusieurs femmes)
- Oeuvre de...Pierre Bourdieu
- Oeuvre de...Michel Foucault
- Un cours sur le thème de l'anarchisme

Chiara Piazzesi sondera l'intérêt des professeurs.es pour les cours proposés par la partie étudiante.

- Question animale/spécisme (E.Abergel pourrait peut-être être intéressée)
- Anarchisme (E.Abergel pourrait peut-être être intéressée)
- Cours d'auteur sur une sociologue
- Foucault (M.Otero pourrait peut-être être intéressé)
- Bourdieu (M.Ancelovici pourrait peut-être être intéressé)

Guillaume Dufour manifeste son intérêt à redonner son cours dans le cadre de l'École d'été de Berlin.

Leila Celis informe le COP qu'elle a entrepris des démarches auprès du Service à l'International pour donner un cours en Colombie.

La partie étudiante demande qu'on leur envoie une description des projets pour qu'elle puisse sonder l'intérêt de leurs collègues.

Éric Pineault suggère que les membres du COP commencent à regarder la liste des cours et arrivent à la rencontre de septembre avec leur liste déjà annotée de leurs « cotes » en vue de la commande de cours (cote 1 pour cours qui devrait revenir à chaque année, cote 2 pour aux deux ans, 3 aux trois ans, etc.)

8. Varia

Projets du COP en septembre et octobre

- Commande de cours
- Déterminer quelles seront les équivalences données pour les cours pour les étudiants.es passant de l'ancien programme de bac. au nouveau

- Cf à suggérer la diversification des lectures dans les syllabus et à y intégrer le guide de méthodologie/présentation des travaux du département
- Réformer la mineure; Guillaume Dufour pilote le dossier
- Etablir des plans de cours-maître et fiches pour les nouveaux cours obligatoires
- Se pencher sur la question de qui assumera les cours obligatoires, voir à former des équipes de 2-3 professeurs.es qui pourraient assumer ces cours pour répondre à la visée académique de la réforme du Baccalauréat
- Rémunération de la supervision des stages; Guillaume Dufour pilote le dossier

La prochaine rencontre du COP aura lieu le 29 septembre à 13 :30

La séance est levée.